

Le Journal des RETRAITÉS

SPÉCIAL SÉMINAIRE DES RETRAITÉ·E·S - DU 15 AU 17 NOVEMBRE 2022

LETTRE N° 16 | MARS 2023



RÉFORME DES RETRAITES : ATTENTION, DANGER !

Présenté par Yves-Henri SAULNIER

Un point a été fait sur la réforme qu'envisage le président de la République. Après une présentation de ce qui est connu à la date du séminaire, et de la concertation développée en trois cycles, les participants ont dénoncé la brièveté de ces réunions qui ont débuté début octobre et seront closes à la mi-décembre, alors qu'elles

ne sont pas terminées, pour une proposition de loi annoncée pour début janvier avec dépôt de texte à l'Assemblée Nationale au mois de mars. Les retraités ont fait part de leurs inquiétudes et de leur opposition à un recul de l'âge de départ à la retraite et rappellent que 70 % des français sont hostiles à cette réforme.

SOMMAIRE

- Réforme des retraites : attention, danger ! [p.1](#)
- Atelier Sécurité Sociale [p.1](#)
- Atelier Hôpital [p.2](#)
- Atelier comment lutter contre l'isolement de certains collègues retraités [p.2](#)
- Le contractuel et sa retraite [p.2](#)
- Atelier complémentaires santé [p.3](#)
- L'AFOC : présentation [p.3](#)
- Le mot du Secrétaire général [p.3](#)
- Motion de soutien aux actifs [p.3](#)

ATELIER SÉCURITÉ SOCIALE

Présenté par Claude CHARMONT

Après avoir rappelé les principes fondamentaux de la Sécurité Sociale et sa définition « Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins », son historique et sa remise en cause depuis des décennies. Avec le développement des complémentaires c'est le danger d'une régression pour l'espérance de vie des gens en bonne santé.

Des explications ont été données sur le choix fait par le gouvernement lors de la création du 5eme risque. Les interventions ont montré le souhait pour les membres du séminaire de rattacher ce 5eme risque à la branche maladie de la Sécurité Sociale.

Avec la conclusion « plus la Sécurité Sociale va disparaître, plus

il va falloir financer » et c'est bien de savoir d'où on vient et où on risque de nous emmener !



ATELIER HÔPITAL

Présenté par Christian GUERIN

Les problèmes que rencontrent les usagers retraités et actifs ont été abordés. Le débat a permis de donner de nombreuses informations et de découvrir de nouveaux champs d'investigation pour les militants. Il est possible de s'impliquer dans différentes activités de santé. Et « Bien vieillir », c'est aussi s'occuper de sa santé et pourquoi pas de celle des autres à l'occasion. Si ce n'est pas fait, nous pouvons obtenir que notre commune ouvre un « Conseil de Santé » qui réunit celles et ceux qui désirent réfléchir pour que la santé, la prévention, la médecine, pour tous fonctionne bien

à tous les âges.

Au niveau d'un territoire, d'une ville ou d'un groupement de communes peut se créer, sous la responsabilité de l'autorité régionale de santé (ARS) une CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé) qui regroupe des personnels de santé ou paramédicaux qui vont travailler ensemble et entre autres proposer des solutions afin de réduire les déserts médicaux.

Une autre possibilité serait de devenir RU dans les hôpitaux à titre bénévole. Le « Représentant des Usagers »



peut être formé auparavant puis il siègera 4 fois par an dans une CDU (Commission des Usagers) ou il ou elle fera vivre la démocratie sanitaire à l'hôpital et la qualité des soins.

ATELIER COMMENT LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DE NOS COLLÈGUES

Présenté par Jean-Pierre ARDON

Les participants ont pris connaissance des problèmes de certains retraités qui s'isolent progressivement. Le sujet comportait trois parties ouvertes à la réflexion : Un devoir humaniste (accès à la culture aux loisirs aux activités physiques ...), un devoir républicain

(protection santé, vie associative, aides financières et droits associés et sécurité à domicile), et un devoir syndical, pour garder les contacts syndicaux dans les académies entre retraités et entre retraités et actifs et futurs retraités.

Après la diffusion d'un petit film d'une vingtaine de minutes tous ont perçu l'importance de maintenir des liens entre les retraités. Des compléments d'information sur les aides matérielles et financières ont montré la nécessité de donner une information régulière aux retraités.

Pour ce faire il est proposé de développer un secteur « retraités » dans toutes les académies avec un (ou une équipe) correspondant spécifique, avec au moins une réunion annuelle de retraités pour resserrer les liens qui les unissent d'une part, préparer les dossiers retraite des actifs et notamment pour leur offrir une aide au départ dans cette nouvelle période de vie que bons nombres appréhendent, d'autre part.



ATELIER LE CONTRACTUEL ET LA RETRAITE

Présenté par Paul DEVAUX

Des retraités contractuels sont plus nombreux qu'on ne le pense et peuvent être aidés dans leurs dossiers, sont évoqués les particularités, le calcul et ses éléments en référence au guide du contractuel SNETAA, rentrée 2022



ATELIER COMPLÉMENTAIRES SANTÉ

Présenté par Mireille LEGOUIX-DELORME et Françoise BUREAU

Après une introduction sur le type de retraité que l'on peut être « actif ou inactif » la question que l'on doit se poser est : ma complémentaire santé est-elle adaptée ?

Après avoir évoqué les différentes prestations offertes, le pourcentage complémentaire sur pension, les différents centres spécialisés et les

dépassements d'honoraires, il faut aussi prévenir avec les assistances, décès, dépendances et différentes prestations. Se poser les bonnes questions, après une longue maladie, le suivi longue durée et les activités physiques adaptées à la maladie ou à la condition physique.

Après avoir donné quelques consignes de sécurité quand on



navigate sur son site « santé » un tour d'horizon des autres mutuelles existantes ont été énumérées.

L'AFOC

Présenté par Hervé Mondange, juriste

Une présentation est faite de cette association de consommateurs, présente pratiquement dans toutes les instances des plus grandes entreprises. Cette association est à la disposition des adhérents sur le site, sur les droits du consommateur face à un professionnel, mais ne peut le représenter ni le défendre au tribunal. Présentation de la fiche juridique officielle DGCCRF, en précisant que le vrai terme n'est pas Mutuelle mais complémentaire santé. Après avoir dit que changer de complémentaire est un dossier compliqué, est abordé la réforme récente en précisant de bien s'informer sur les compléments, de demander des devis et de choisir en fonction de sa situation et être prudents sur les comparateurs en ligne.



LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire Général du SNETAA, Pascal VIVIER, a conclu le séminaire en remerciant les participants pour la haute tenue de leurs débats au cours de ces trois jours de séminaire.

Il a fait le point sur la réforme des Lycées Professionnels envisagée par le gouvernement, et ses conséquences néfastes aussi bien pour les jeunes en formation que pour

l'intérêt de l'économie de notre pays.

Les retraités lui ont fait part de leur volonté de soutien à l'action du SNETAA dans le cadre des relations intergénérationnelles chaleureuses qui existent au sein de notre organisation. Une motion de soutien au syndicat dans sa lutte contre la réforme et la casse des Lycées Professionnels votée à l'unanimité, lui a été remise.

Rappelons les coordonnées de notre collègue Raymond Valade, en charge d'étudier avec eux, les dossiers de départ en retraite de nos adhérents,

Email : raymond.valade@snetaa.org
Tél.: 06 89 44 69 98

MOTION DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS DU 17 ET DU 19 NOVEMBRE 2022

Les retraités du SNETAA FO, lors de leur réunion de travail du 15 au 17 novembre 2022 au siège national, apportent leur soutien aux Enseignants et Personnels d'Éducation dans le cadre de leur lutte contre la réforme et la casse des établissements spécifiques : Lycées Professionnels, EREA, SEGPA. C'est l'intérêt des jeunes en formation, de ceux à venir, de leurs familles d'une part et l'intérêt de la nation pour lui permettre de relever les défis qu'impose la concurrence internationale d'autre part. Ce projet

de réforme concerne 650 000 élèves, le tiers des élèves du second degré.

Faire vivre et promouvoir la Formation Professionnelle, maintenir les Lycées Professionnels publics et laïques est primordial.

Nous demandons au Ministre de l'Éducation Nationale, aux Rectorats et aux Régions de maintenir et de promouvoir ce choix afin de préserver une Formation Professionnelle de qualité dont notre pays a besoin pour ses enfants.



CONTACTEZ-NOUS !

01 53 58 00 30

www.snetaa.org



SNETAA NATIONAL

SNETAA-FO 417 Les Bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD Cedex

